



Nombre de délégués
en exercice : 55

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 11 AVRIL 2023

A la suite d'une convocation du 04 avril 2023, les membres du Comité Syndical du Sydème se sont réunis au siège administratif sis 1 rue Jacques Callot à MORSBACH, le mardi 11 avril 2023 à 17h sous la présidence de Monsieur Roland ROTH, Président du Sydème.

✓ **Etaient présents : 27**

Mesdames, Messieurs Roland ROTH, Philippe SCHUTZ, Pierre LANG, Mireille CINQUALBRE, Jean-Claude HEHN, Jean-Paul HILPERT, Jean-Luc JEHIN, Gilbert SCHUH, Hubert BOURING, Bernard CLAVE, Dominique LIMBACH, Joël NIEDERLAENDER, Jean-Luc LUTZ, Jean MEKETYN, Luc BALLASSE, Etienne HOFFERT, Bernard COLBUS, Roselyne DA SOLLER, Ginette MAGRAS, André DUPPRE, Bernard PETRY, Christian CLEMENT, Salvatore FIORETTO, François GATTI, Francis SCHORUNG, Cathia HEIM, Serge STEBLER.

✓ **Représentée : 1**

Madame Sabrina HASSINGER représentée par Gaetano CIGNA.

✓ **Excusés : 16**

Madame, Messieurs, Alexandre CASSARO, Claude KLEIN, Chantal PLATTE, Freddy LITTY, Guy BORN, Salvatore COSCARELLA, Antoine FRANKE, Pascal LAUER, Emmanuel SCHULER, Gabriel WALKOWIAK, Gérard THIEL, Roland GLODEN, Gabriel GLATH, Jean-Jacques WURSTEISEN, Joël ROMANG, Hubert BUR, Germain DERUDDER.

✓ **Excusés ayant donné procuration : 8**

Madame, Messieurs Durkut CAN a donné procuration à Roland ROTH, Cyrille FETIQUE a donné procuration à Joël NIEDERLAENDER, Emmanuel THIRY a donné procuration à Luc BALLASSE, Simone RAMSAIER a donné procuration à André DUPPRE, Jean Paul TINNES a donné procuration à Christian CLEMENT, Marc SENE a donné procuration à Francis SCHORUNG, Jean-Claude HUBERT a donné procuration à Cathia HEIM, David SUCK a donné procuration à Serge STEBLER.

✓ **Absents : 2**

Messieurs Pascal HELFENSTEIN, Pierre THIL.

07. COMMUNICATION

OBJET : PLAN DE COMMUNICATION 2023

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée qu'en 2022, un plan de communication spécifique à la mise en oeuvre de l'extension des consignes de tri a été élaboré. Les nouveaux dispositifs de tri et de collecte ont été instaurés progressivement sur le territoire depuis janvier 2022. Cette mise en place a accusé des retards, compte

tenu de la conjoncture actuelle et de la pénurie des matériaux. Les actions, supports et outils de communication prévus ont dû être reprogrammés ou réadaptés.

La qualité du tri a déjà pu être améliorée au sein des territoires grâce aux nouveaux dispositifs. Pour cette année 2023, l'objectif est de poursuivre son amélioration en renforçant la communication relative aux nouvelles consignes de tri et en diversifiant les approches selon les publics-cibles.

Une communication innovante s'adaptant aux contraintes budgétaires sera mise œuvre en tentant de lever un maximum d'aides financières des éco-organismes. Le Sydeme fonde son plan d'actions à la fois sur une communication de terrain et digitale.

Le plan d'actions répondra à plusieurs objectifs :

- Promouvoir l'Action du Sydeme, améliorer l'image du syndicat,
- Expliquer ses missions, sa démarche et ses projets aux différents publics (les élus, les usagers, les artisans-commerçants, les enseignants, les écoliers...),
- Développer la communication de proximité sur le terrain,
- Développer la communication digitale,
- Proposer des outils et des supports de communication efficaces et adaptés aux publics-cibles,
- Poursuivre et développer les animations pédagogiques menées au Centre Transfrontalier d'Éducation à l'Environnement et dans la serre pédagogique du Sydeme.

Les actions et outils de communication programmés par le Sydeme comprennent notamment :

- La refonte du guide du tri,
- La publication du journal d'information pour le grand public : "Trions, Valorisons..." (Parution semestrielle, 4 pages, distribution lors des permanences de dotation de sacs),
- La refonte du site internet, l'évolution de l'application mobile et du module #Mémotri,
- La conception et l'impression d'outils de communication spécifiques aux nouvelles consignes de tri (affiches, étiquettes de suivi de collecte, autocollants de refus de collecte, panneaux pédagogiques...),
- La mise en place d'actions de communication sur le tri du verre et concernant d'autres filières de traitement de déchets (fibreuse, D3E, mobilier, textiles, piles...),
- La conception d'outils de sensibilisation sur la prévention des déchets,
- La mise en place d'un concours pédagogique, de mercredis éco-éducatifs et d'animations scolaires dédiés au jeune public concernant notamment la prévention, le tri, le traitement et la valorisation des déchets,
- La promotion du Centre d'Éducation à l'environnement (Croissance du nombre de visites des écoles primaires, des collèges et lycées, le développement de nouvelles animations au centre transfrontalier d'éducation et de sensibilisation à l'environnement et de la serre pédagogique du Sydeme),
- Le développement et la valorisation des visites hebdomadaires de Méthavalor.

Ce plan d'actions de communication représente une enveloppe globale de **85 749 €**.

Plusieurs des actions de communication peuvent bénéficier d'aides financières provenant des partenaires du Sydeme : la Région Grand Est, Citéo, l'ADEME, Refashion, Ecomaison et l'OCAD3E.

Le Comité syndical,

ENTENDU le rapport de Monsieur le Président ;

Après avis favorable des membres du Bureau et de la Commission Finances réunis le 3 avril 2023 ;

Après en avoir délibéré, par :

36 voix pour,
0 voix contre,
0 abstention.

Décide

- De prend acte des orientations budgétaires en matière de communication pour 2023 ;
- D'autoriser le Président à solliciter le concours de la Région Grand Est, de l'ADEME et d'autres organismes compétents pour le financement des actions de communication du Sydeme.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Fait à MORSBACH, le 11 avril 2023

Roland ROTH,
Président



Certifiée exécutoire par le Directeur Général des Services, Jean-Philippe SIEBERT,
Compte tenu de la publication de la délibération, le 27 avril 2023
Et de la transmission en Sous-Préfecture le 27 avril 2023.